

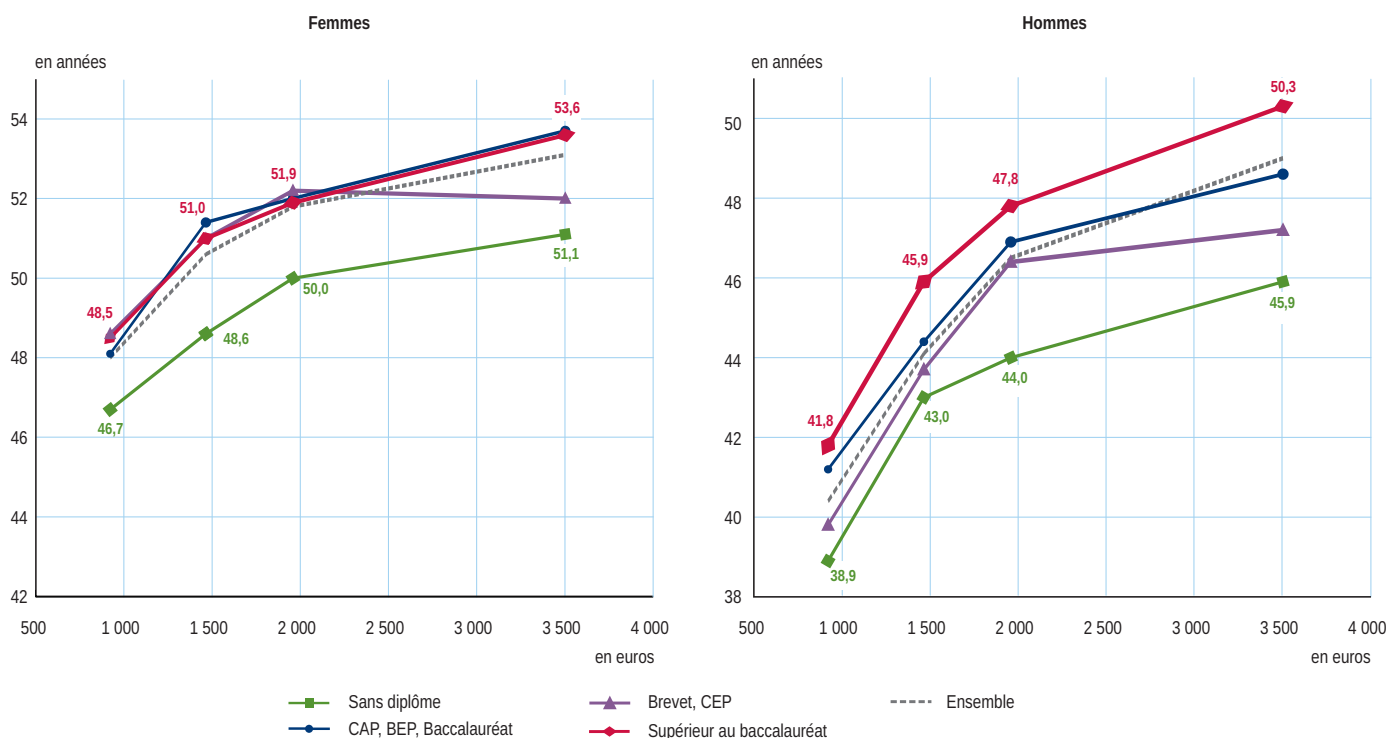
catégorie sociale, des écarts entre régions demeurent pourtant (figure 4). Des différences culturelles (habitudes alimentaires...), comportementales (consommation d'alcool, tabagisme...), environnementales (pollution...) ou encore celles liées à l'offre de soins (plus ou moins dense...) pourraient expliquer ces écarts. L'Île-de-France se situe, cette fois, un peu en dessous de la moyenne. Ainsi, la

présence de populations au niveau de vie ou niveau de diplôme plus élevé explique que la durée de vie soit en moyenne plus longue dans cette région. L'Occitanie et les Pays de la Loire se situent en tête du classement, tandis que les Hauts-de-France arrivent en dernier, l'écart avec les autres régions étant toutefois moindre qu'à sexe et âge donnés seulement. ■

## Sources

L'échantillon démographique permanent (EDP) regroupe les données du recensement pour 1/100<sup>e</sup> de la population recensée jusqu'en 2007 et 4/100<sup>e</sup> à partir de 2008. Il recueille également des données de l'état civil (dont les décès), ainsi que des données sociofiscales depuis 2011. Il permet donc

### 3 Espérance de vie à 35 ans par quartile de niveau de vie mensuel et diplôme



Note : en abscisse, chaque point correspond à la moyenne des niveaux de vie mensuels d'un quartile.

Lecture : en 2012-2016, parmi les 25 % les plus aisés, dont le niveau de vie moyen est de 3 500 euros par mois, l'espérance de vie à 35 ans des hommes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat est de 50,3 ans.

Champ : personnes âgées de 35 ans ou plus, France hors Mayotte.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Échantillon démographique permanent.

### 4 Rapport de risque de décès par région de résidence

#### À âge et sexe donnés

Île-de-France	0,94 ***
Occitanie	0,97
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,99
Pays de la Loire	0,99
Auvergne-Rhône-Alpes	Réf.
Nouvelle Aquitaine	1,01
Centre-Val de Loire	1,01
Bourgogne-Franche-Comté	1,02
Bretagne	1,11 ***
Grand Est	1,13 ***
Normandie	1,16 ***
Hauts-de-France	1,22 ***

#### Toutes choses égales par ailleurs

Occitanie	0,94 ***
Pays de la Loire	0,95 *
Nouvelle-Aquitaine	0,98
Centre-Val de Loire	0,99
Bourgogne-Franche-Comté	0,99
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00
Auvergne-Rhône-Alpes	Réf.
Île-de-France	1,06 **
Bretagne	1,08 ***
Grand Est	1,10 ***
Normandie	1,11 ***
Hauts-de-France	1,14 ***

Note : il s'agit d'un modèle de Cox – modèle de durée à risque instantané proportionnel. Sans indication le rapport de risque n'est pas significatif, \* s'il est significatif au seuil de 10 %, \*\* au seuil de 5 %, \*\*\* au seuil de 1%. Les données pour les DOM et la Corse ne sont pas intégrées ici : les résultats ne sont pas suffisamment robustes en raison de la faiblesse des effectifs.

Lecture : il s'agit du rapport entre le risque instantané de décès et le risque instantané de décès de référence. Entre 2012 et 2016, « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire à sexe, âge, niveau de vie, catégorie sociale et diplôme donnés, les personnes résidant en Occitanie ont en moyenne un risque de décès inférieur de 6 % (0,94-1) à celui des personnes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes.

Champ : France métropolitaine (hors Corse).

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Échantillon démographique permanent.